

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail- Démocratie- Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE


SECRET N° 77/50 DU 24-I-1977
NOMMANT UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

(/u la Constitution;

(/u l'acte n° 44/EMSR du 12 Décembre 1975 nommant le
Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Conseil
des Ministres;

(/u le Décret n° 75-54I du 18 Décembre 1975 nommant les
Membres du Gouvernement;

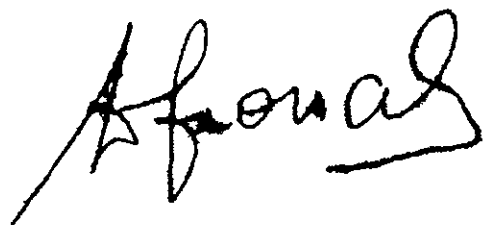
Le Conseil d'Etat entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - Monsieur Jean-Jacques ONTSA-ONTSA, Ministre des
Travaux Publics, des Transports, chargé de l'Habitat et de
l'environnement est nommé Ministre des Finances cumulativement
avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 2. - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions
antérieures contraires, sera enregistré, publié selon la pro-
cédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à BRAZZAVILLE, le 24 Janvier 1977


COMMANDANT MARIEN NGOUABI.